

7 novembre 2024

Création du demi-échangeur de Salon Nord sur l'A7 : début du chantier

En projet depuis plusieurs années, la création du demi-échangeur de Salon Nord sur l'A7 est fortement attendue par la ville de Salon-de-Provence et le pays salonais. A partir de début novembre 2024, les travaux de construction des ces nouveaux aménagements démarrent. Le projet vise à améliorer la desserte du pays Salonais en complétant le demi-échangeur existant orienté vers le Nord par un demi-échangeur orienté vers le Sud.



Ce nouvel aménagement, inscrit au Plan d'Investissement Autoroutier en 2018 et déclaré d'utilité publique en 2023, vise à améliorer l'accès à l'autoroute A7 tout en réduisant le trafic routier dans Salon-de-Provence. Aujourd'hui, les automobilistes résidant au nord de Salon-de-Provence (Eyguières, Lamanon, Salon, etc.) et souhaitant se rendre au sud du territoire sont contraints de traverser la ville de Salon-de-Provence. Cette situation entraîne des congestions routières importantes aux heures de pointe dans le centre-ville

Les aménagements prévus

Pour répondre à cette problématique, le projet prévoit :

- la création d'une bretelle d'entrée sur l'A7 en direction du Sud, au niveau du chemin du Talagard ;
- la création d'une bretelle de sortie de l'A7 en provenance du Sud, au niveau de Roquerousse.

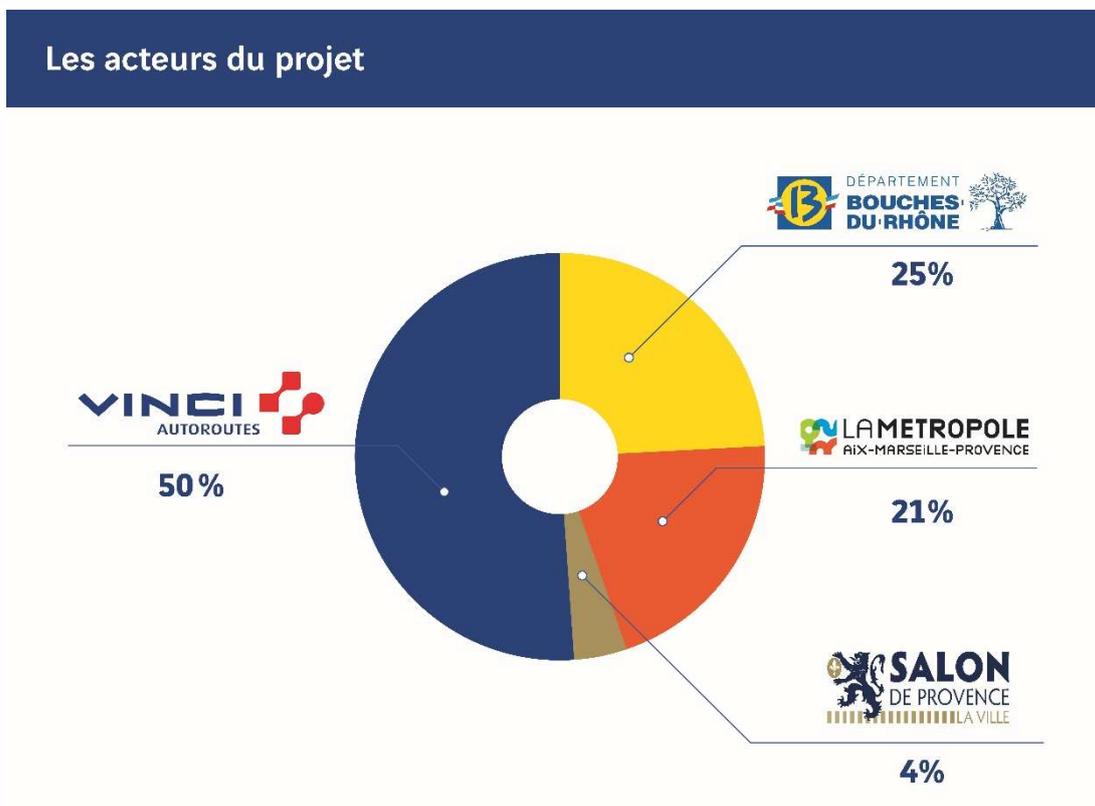


Ces aménagements ont deux objectifs principaux :

- offrir un accès direct à l'A7 en évitant la traversée de Salon-de-Provence et de son agglomération, optimisant ainsi l'infrastructure existante tout en réduisant les temps de parcours ;
- réduire le trafic routier de transit dans le centre-ville de Salon-de-Provence, afin notamment de diminuer l'émission de polluants et de nuisances sonores.

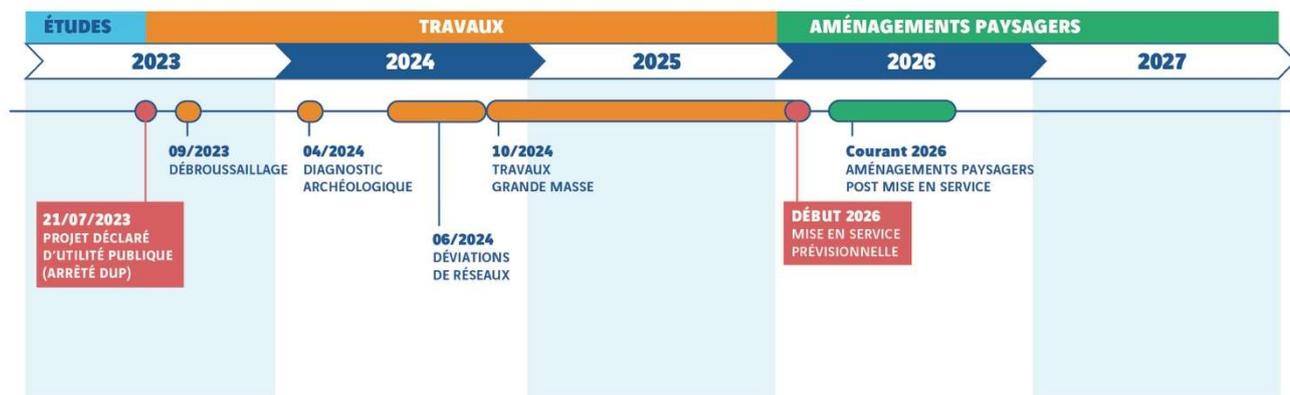
Les acteurs du projet

Le projet représente un investissement total de 20 M€ cofinancé par la Ville de Salon-de-Provence, la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Département des Bouches-du-Rhône et VINCI Autoroutes selon la répartition suivante :



Le calendrier du projet : un chantier optimisé pour limiter la gêne à la circulation

Les travaux principaux se déroulent de l'automne 2024 à début 2026 (mise en service prévue pour le premier trimestre 2026).



Les travaux prévus d'ici la fin de l'année 2024 et les conditions de circulation

Les entreprises chargées des travaux se sont installées sur la base vie du chantier.

Depuis début novembre 2024, de part et d'autre de l'axe A7, les travaux de traitement de la végétation ont démarré sur les emprises nécessaires à la réalisation des deux bretelles. Un ouvrage hydraulique va également être prolongé au niveau du Talagard. Ces travaux n'entraînent pas de modifications des conditions de circulation sur le réseau secondaire.

Dans le même temps, sur l'autoroute A7, des travaux d'aménagement du terre-plein central vont avoir lieu afin de le remplacer par un nouveau dispositif de retenue en béton. Ces aménagements permettront aussi d'installer en 2025 les nouveaux portiques de signalisation. Ces travaux vont nécessiter la neutralisation - sur moins de 2 km - de la voie de gauche de l'autoroute dans les 2 sens de circulation jusqu'à mi-décembre 2024. Sur cette zone, la circulation se fera par conséquent sur 2 voies dans chaque sens au lieu de 3 et la vitesse sera limitée à 90 km/h.

En 2025, les travaux de grands terrassements commenceront afin de réaliser les aménagements nécessaires des nouvelles bretelles autoroutières et des équipements de péage.

Les dispositifs mis en place pour informer les usagers :

- Le site Internet : www.echangeura7-salon-nord.fr
- Le compte X (ex-Twitter) : @A7Trafic
- Les lettres d'infos
- 107.7, Radio VINCI Autoroutes et son application
- Le 3605, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- L'application gratuite Ulys : trafic en temps réel

Contacts presse :

Nelly Destève - nelly.desteve@vinci-autoroutes.com - 06 30 48 64 26

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France, accueillant chaque jour plus de 2,5 millions de clients et jusqu'à 4 millions l'été sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Premier concessionnaire autoroutier français, ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, sa sécurité et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 9 régions, 44 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires qu'elle irrigue, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).